

Edito

## **180 Pays engagés dans la promotion mondiale de la santé et du bien-être animal**

82<sup>ème</sup> Session Générale de l'OIE

---

Pour la 82<sup>ème</sup> fois, l'Assemblée mondiale des Délégués nationaux de l'OIE s'est rassemblée en mai dernier afin d'examiner et d'adopter les nouvelles normes et lignes directrices intergouvernementales qui participent chaque jour à l'amélioration du bien-être et de la santé animale dans le monde. L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), qui célèbre son 90<sup>ème</sup> anniversaire, est plus que jamais tournée vers l'avenir et prête à relever les défis mondiaux qui se préparent, en lien étroit avec son vaste réseau de décideurs nationaux, de scientifiques de haut niveau et de partenaires.

Depuis 1924, l'OIE œuvre à l'amélioration permanente de la santé et du bien-être animal. Au fil du temps, les évolutions dans la surveillance, la prévention et le contrôle des maladies ainsi que les nombreux défis à relever en matière de sécurité sanitaire ont mis en lumière la nécessité toujours croissante d'une coopération solide entre les secteurs de la santé animale, de la santé publique et de l'environnement.

Signe fort de la puissante collaboration tripartite établie au cours de la dernière décennie sous l'égide du concept « One Health / Une seule santé », les Directeurs généraux de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Dr Margaret Chan et M. José Graziano da Silva, se sont joints à la cérémonie d'ouverture de la 82<sup>ème</sup> Session Générale de l'OIE. Près de 900 participants étaient également au rendez-vous, notamment Son Altesse Royale la Princesse Haya, Ambassadrice de Bonne volonté de l'OIE, ainsi que plus de cinquante personnalités politiques et acteurs institutionnels de haut niveau, dont plus de trente Ministres des Pays Membres de l'OIE.

A l'issue d'une semaine de travail intensif, l'Assemblée mondiale des Délégués nationaux de l'OIE a adopté 40 Résolutions.

Les réussites observées en matière de santé et de bien-être animal de par le monde ont été nombreuses ces dernières années. L'éradication de la peste bovine (2011) illustre parfaitement le travail de longue haleine mené par l'OIE, ses partenaires et l'ensemble de ses Pays Membres en matière de stratégies mondiales de prévention et de contrôle des maladies animales dans le monde. En mai 2014, une nouvelle étape a été franchie en vue de pérenniser ce succès historique. L'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE a en effet adopté une résolution créant un cadre légal, élaboré conjointement par la FAO et l'OIE, qui permettra dès 2015 d'habiliter à des conditions très spécifiques des établissements à la conservation des stocks résiduels du virus ou de vaccins de la peste bovine. Les Pays Membres de l'OIE s'étaient au préalable engagés depuis 2011 à notifier puis détruire, ou conserver dans un nombre restreint de structures sécurisées, tous les stocks existants de ce virus.

Ce succès est un message d'espoir dans le cadre de la lutte contre les maladies majeures qui sévissent encore aujourd'hui, comme la rage, la fièvre aphteuse ou la peste des petits ruminants (PPR). La stratégie fructueuse mise en place pour permettre l'éradication de la peste bovine restera un modèle d'efforts de coopération continus sur le long terme et de coordination aux échelles mondiale, régionale et nationale.

L'élaboration en cours de programmes mondiaux d'éradication de la Peste des Petits Ruminants (PPR) s'appuie sur ce modèle. La PPR est une maladie aux effets dévastateurs, non seulement sur la santé des petits ruminants mais également sur la viabilité économique de nombreux élevages familiaux pauvres. Afin d'enrayer la propagation de cette maladie aujourd'hui présente dans une grande partie de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Asie, l'OIE l'a retenue comme hautement prioritaire pour ses travaux présents et à venir. Cette année, une résolution relative à son contrôle et à la stratégie visant son éradication dans le monde a été adoptée par l'Assemblée mondiale. Le lancement officiel de cette stratégie, initiative conjointe FAO/OIE élaborée dans le cadre du Programme GF-TADs<sup>1</sup>, est prévu dès mars 2015, lors d'une Conférence mondiale en cours d'organisation.

Parallèlement, pour la première fois cette année, le statut officiel « indemne de la peste des petits ruminants (PPR) » a été délivré à 48 pays lors de la Session Générale. Initiée il y a une quinzaine d'années, cette procédure de reconnaissance officielle par l'OIE du statut des Pays membres relatif à certaines maladies considérées prioritaires revêt une importance majeure pour le contrôle mondial des maladies et pour la sécurité sanitaire du commerce international des animaux et de leurs produits. Elle s'applique également à l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), la fièvre aphteuse, la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB), la peste équine, et la peste porcine classique, ainsi qu'à la validation des programmes nationaux officiels de contrôle de la fièvre aphteuse, de la PPCB, et de la PPR.

L'engagement de l'OIE pour le soutien aux systèmes pastoraux, comme facteurs de développement, de lutte contre la pauvreté et de gestion durable des terres, a également été réaffirmé cette année. Un contrôle efficace des maladies infectieuses dans ces zones est essentiel non seulement pour réduire les risques sanitaires et assurer la sauvegarde de la population d'animaux d'élevage et le suivi de populations soumises à de très rudes conditions de vie, mais également pour permettre l'accès aux marchés extérieurs pour les animaux et les produits d'origine animale et rassurer les investisseurs potentiels.

Cependant, si l'OIE travaille sur ces programmes au long terme, il se doit également de fournir à ses Pays Membres un espace de discussion sur les menaces sanitaires les plus récentes nécessitant la mise en place de mesures immédiates. Ainsi, la Session Générale permet cette année aux Pays Membres non seulement d'examiner la situation mondiale globale en matière de santé animale, mais aussi d'échanger sur les récents foyers du syndrome respiratoire à coronavirus au Moyen-Orient (MERS-CoV), d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) au Brésil, d'influenza H7N9 et H5N8 en Asie, de rage au Taipei chinois ou encore de peste porcine africaine en Europe de l'Est. La concertation sur les foyers de diarrhée épidémique porcine PED dans certains pays d'Amérique et d'Asie entraîna quant à elle la décision de constituer à l'OIE un groupe *ad hoc* d'experts

---

<sup>1</sup> GF-TADs : Plan-cadre mondial pour la lutte progressive contre les maladies animales transfrontalières

internationaux afin de suivre l'évolution de la maladie dans le monde et d'analyser les méthodes de contrôle et les risques relatifs aux échanges internationaux de porcs et de produits à base de porc. Fruit du travail de ce groupe, une fiche technique sur cette maladie est aujourd'hui disponible en ligne.

La Session Générale 2014 fut également l'occasion de poursuivre les travaux relatifs aux domaines d'actions prioritaires de l'OIE. Par exemple, les normes adoptées sur l'antibiorésistance et le bien-être animal dans les systèmes de production se sont vues renforcées. Des travaux sur les normes de bien-être animal s'appliquant aux bovins laitiers et aux animaux de travail sont également en cours.

A noter également l'adoption, pour la première fois, d'une norme visant à faciliter les déplacements internationaux des chevaux de compétition, sur la base du concept de supervision spécifique d'une sous-population de chevaux d'élite présentant un niveau supérieur de santé. Son élaboration est une première étape d'un plan de travail établi dans le cadre d'une collaboration entre l'OIE, la Fédération Équestre Internationale (FEI) et la Fédération internationale des autorités hippiques (IFHA) et leurs représentations nationales.

La signature de six autres nouveaux accords de coopération avec diverses institutions régionales et mondiales publiques et privées est de bon augure pour le futur et doit servir d'exemple au développement de ce type de collaboration. Relever les défis de demain en matière de santé animale nécessitera en effet une mobilisation mondiale et coordonnée des acteurs.

L'excellence du réseau scientifique de haut niveau de l'OIE est également une pierre angulaire du dispositif qui garantit l'efficacité des actions engagées par l'OIE. Ce réseau d'excellence s'est consolidé progressivement, pour atteindre aujourd'hui une ampleur unique et inégalée. En mai dernier, l'Assemblée mondiale a en effet accrédité neuf nouveaux Laboratoires de Référence et six nouveaux Centres Collaborateurs, portant ainsi à 296 le nombre de Centres de référence, répartis sur les cinq continents.

Cette expertise scientifique et son transfert au plus grand nombre sont plus que jamais les bases fondamentales de la bonne gouvernance mondiale, régionale et nationale en matière de santé publique vétérinaire, et de la protection des populations, animales comme humaines. Elle vient en appui à chacun des Pays Membres de l'OIE, dont le nombre s'est cette année porté à 180 suite à l'approbation des adhésions du Libéria et du Sud Soudan.

Ce réseau de pays, d'expertise, et d'acteurs est aujourd'hui gage d'excellence et permet à l'OIE d'accomplir son engagement permanent à favoriser le renforcement des capacités des décideurs principaux de ses Pays Membres dans les domaines de la santé et du bien-être animal. De plus, différents programmes visant à accroître la solidarité entre pays sont en constant développement. Les projets de jumelage de laboratoires ont ainsi été instaurés depuis 2006. Cette initiative encourage l'échange de compétences et d'expérience entre des pays abritant des Centres de Référence de l'OIE et des laboratoires candidats dans les pays en développement. À ce jour, 20 projets de jumelage ont été menés à bien et 36 projets sont en cours. Fort de cette première expérience réussie, l'OIE développe également depuis 2013 des projets de jumelage entre des établissements d'enseignement vétérinaire ainsi qu'entre organismes statutaires vétérinaires.

Le chemin parcouru depuis 90 ans a fait de l'OIE une organisation mondiale majeure en matière sanitaire. L'utilisation du processus d'amélioration de la performance des Services vétérinaires, le « PVS Pathway » développé par l'OIE, est aujourd'hui présenté au sein du *Global Health Security*

*Agenda* proposé au monde par les États-Unis d'Amérique comme l'un des outils importants pour atteindre l'objectif d'un monde sain et sûr pour tous, libéré de la menace des maladies infectieuses, humaines et animales.

Protéger les animaux, c'est préserver notre futur. Je vous donne rendez-vous en mai 2015.